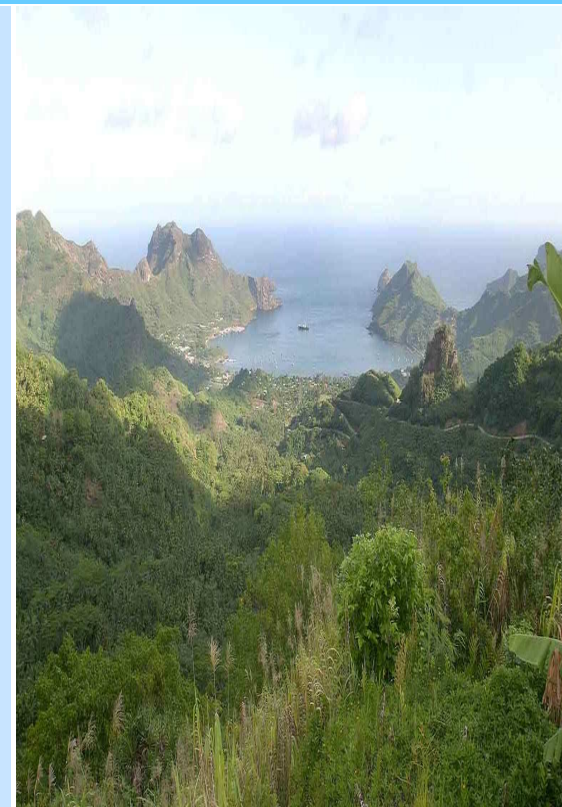


Les états généraux dans les archipels



Septembre 2009



The background features a white canvas with several blue circles of varying sizes. Each circle is composed of three concentric layers: an inner light blue circle, a middle bright cyan ring, and an outer medium blue ring. Thin, light blue lines intersect at the top and bottom corners, forming a diamond shape that frames the central text.

Orientations et propositions

SOMMAIRE

1. Les propositions transversales

1.1 LA DECENTRALISATION

1.2 LE DESENCLAVEMENT

1.3 L'EDUCATION

1.4 LE FONCIER

1.5 LES ENERGIES RENOUVELABLES

1.6 LE DEVELOPPEMENT DE FILIERES ADAPTEES

1.7 LE DESENCLAVEMENT

2. Les spécificités de chaque archipel

2.1 LES ILES SOUS LE VENT

- 2.1.1 *Le développement touristique*
- 2.1.2 *Les transports*
- 2.1.3 *La valorisation du secteur primaire*
- 2.1.4 *La protection de l'environnement*
- 2.1.5 *Institutions et instabilité*
- 2.1.6 *Education et emploi*

2.2 LES ILES TUAMOTU-GAMBIER

- 2.2.1 *Le désenclavement*
- 2.2.2 *L'emploi et le développement de filières marines et agricoles adaptées*
- 2.2.3 *La question culturelle et identitaire*

2.3 LES ILES MARQUISES

- 2.3.1 *Institutions, gouvernance et décentralisation*
- 2.3.2 *Le développement économique*
 - Développer les projets industriels de grande envergure*
 - Développer le secteur primaire*
 - Encourager l'activité et les initiatives privées*
- 2.3.3 *Les transports*
- 2.3.4 *Santé, éducation, social, logement*
- 2.3.5 *L'identité culturelle et le tourisme culturel*
- 2.3.6 *Le fait nucléaire*

2.4 LES ILES AUSTRALES

- 2.4.1 *L'agriculture*
- 2.4.2 *Le développement du tourisme*
- 2.4.3 *L'artisanat*
- 2.4.4 *La promotion de la culture*
- 2.4.5 *L'éducation*
- 2.4.6 *La jeunesse et les activités sportives*
- 2.4.7 *La santé*
- 2.4.8 *L'emploi*
- 2.4.9 *L'environnement*

Sur sollicitation du comité d'organisation des états généraux, toutes les communes de la Polynésie française ont été invitées à participer aux travaux des états généraux afin de permettre un élargissement de la représentation de la société civile et une délocalisation des consultations à proximité des populations.

Un livre blanc a été mis à la disposition des administrés dans chaque commune à partir du mois d'août. Tout citoyen a ainsi été invité à formuler librement ses idées et ses opinions sur tous les sujets soulevés par les sept ateliers dans une perspective d'avenir pour sa commune, sa communauté et son Pays.

Des **journées consacrées aux Etats généraux** se sont organisées de façon volontaire sous l'égide des maires dans chaque archipel de la Polynésie française. La délégation aux Etats généraux, les tavana hau et les subdivisions rattachées au Haut-commissariat ont apporté leur soutien dans l'organisation des Etats généraux dans les communes. Les thèmes des ateliers y ont été abordés avec des degrés d'adaptation selon les problématiques locales et les spécificités propres à leur environnement.

De son côté, le Syndicat de la Promotion des Communes de la Polynésie française a réuni l'ensemble des maires et les maires délégués, à Tahiti, les 20 et 21 août, plus particulièrement autour des problématiques de l'atelier 5 (cf. document de l'atelier 5).

Dans ce document figure l'ensemble des réflexions et des propositions venant des archipels des Iles sous le Vent, des Tuamotu-Gambier, des Marquises et des Australes. Sont d'abord présentées leurs préoccupations communes et des propositions convergentes ; sont ensuite exposées les spécificités de chaque archipel ainsi que les recommandations que leurs habitants préconisent et pour lesquelles ils espèrent être entendus.

1. LES PROPOSITIONS TRANSVERSALES

1.1 LA DECENTRALISATION

Constats

Une décentralisation plus marquée est une revendication commune forte.

Le sentiment que le sort des îles dépend trop de péroraisons prises depuis Papeete devient insupportable pour les habitants des archipels qui estiment être les seuls à subir des décisions inopportunes ou des non décisions préjudiciables à leurs intérêts. Compte tenu de l'incapacité des instances territoriales à régler les nombreux problèmes des îles, ils estiment indispensable que certaines décisions soient de leurs ressorts.

Propositions

La création d'une instance de décision par archipel (Conférence, conseil...) disposant de pouvoirs décisionnels clairs et des moyens spécifiques est désormais jugée indispensable. Une enveloppe déterminée pourrait être attribuée et gérée par ces instances pour des projets dont le financement ne serait plus basé sur des critères clientélistes.

1.2 LE DESENCLAVEMENT

Constat

La distance est un frein au développement des archipels. Les transports aériens et maritimes (passagers et fret) sont considérés comme un élément essentiel au développement des archipels qui nécessitent un désenclavement dans des conditions de confort et de sécurité acceptables et à moindre prix.

Le coût du fret est très clairement identifié comme un obstacle et la principale origine du coût de la vie élevé dans les îles.

Propositions

- L'allègement du coût du fret aérien et maritime par une prise en charge partielle pour tous les produits. La question du développement de l'archipel, et notamment de ses productions propres, est en effet très liée sinon dépendante de l'organisation du fret.
- La libération de la desserte maritime et aérienne et l'émergence d'une vraie concurrence tant dans le maritime que dans l'aérien avec un cahier des charges identiques.
- Il convient de laisser à l'initiative privée la mise en place de nouveaux moyens de transport et la prise de risque en évitant toute caution ou toute implication du Pays dans les éventuelles pertes d'exploitation des opérateurs.

1.3 L'EDUCATION

Constats

L'éducation doit permettre l'accès de tous au savoir, avec les mêmes égalités de chances. Pourtant, les enfants des archipels sont défavorisés du fait des difficultés liées à l'éloignement géographique. Ils ne peuvent espérer atteindre un niveau d'études satisfaisant. Ils se découragent et abandonnent trop vite leurs études lorsqu'ils doivent les poursuivre à Tahiti.

Propositions

- Les conditions d'accueil des élèves en internat dans les îles regroupant les structures scolaires doivent être améliorées, notamment pendant les week-ends et les périodes de vacances scolaires courtes.
- Le rapatriement des élèves dans leurs îles reste problématique et doit être amélioré.
- Les pouvoirs publics doivent établir avec les archipels les conditions d'accès des enfants des archipels dans les établissements du secondaire et de l'enseignement supérieur. Qu'ils conviennent ensemble d'un quota annuel d'inscriptions des enfants des archipels dans les établissements scolaires de Tahiti.

- Créer des lieux d'hébergement ou édifier un internat digne de ce nom exclusivement destiné aux enfants des archipels de Polynésie française désirant poursuivre leurs études secondaires et supérieures à Tahiti.
- Réduire la fracture numérique en équipant les structures scolaires d'ordinateurs et en étendant l'accès à l'ADSL à Haut Débit à l'ensemble des îles.

1.4 LE FONCIER

Constats

La question foncière a été évoquée dans tous les archipels et est considérée comme un frein persistant au développement dans les îles, particulièrement au niveau de l'agriculture et du tourisme. La gestion et les procédures de redistribution des terres domaniales, réserve foncière importante, à des fins d'exploitation sont jugées trop longues et inadaptées.

Elle est également posée comme un préalable à la pacification des relations dans et entre les familles polynésiennes. Les habitants ont le sentiment d'être mis de côté et que ces questions ont été traitées de longue date sans concertation avec la population ; ils veulent désormais se réapproprier cette problématique dont chacun pense qu'il serait utile d'en sortir.

Propositions

- La création d'un organisme ou d'une juridiction spécifique de médiation pour simplifier et harmoniser le traitement des problèmes d'indivision. Un « comité des sages » (type Too hitu réunissant 7 à 8 personnes, élus et personnes reconnues pour leur connaissance et leur sagesse) et/ou d'experts devrait être institué dans chaque commune et aurait pour vocation d'assurer une médiation dans la gestion des conflits.
- La mise en place de Commission d'Evaluation Immobilière (CEI) pour faciliter les procédures dans chaque archipel est jugée impérative. Celle-ci serait plus au fait des réalités locales et favoriserait une gestion concertée des terres domaniales.

1.5 LES ENERGIES RENOUVELABLES

Constats

La production électrique utilise de manière quasi exclusive les ressources fossiles et est donc particulièrement chère à produire tout en étant très polluante. Par ailleurs, les archipels sont trop souvent victimes des aléas de la livraison (grèves, goélettes, etc.) et du coût du carburant.

Propositions

- Développer et démocratiser l'utilisation des énergies renouvelables tels que le solaire et l'éolien. Mettre en place des filières de traitements des photovoltaïques, batteries, etc.
- Sensibilisation et information des populations sur les avantages de l'indépendance énergétique. Contraindre également les autorités à utiliser ces énergies dans les projets que le Pays mettra en œuvre (logements sociaux, bâtiments publics).
- Lancer des études de faisabilité sur l'utilisation de l'huile de coprah notamment en tant que biocarburant et l'implantation de petites unités de transformation du coprah dans les îles.

1.6 LE DEVELOPPEMENT DE FILIERES ADAPTEES

Mettre en œuvre une campagne de valorisation des métiers du secteur primaire, avec pour objectif de fixer les populations dans leurs îles. Mais celle-ci doit être accompagnée de mesures fortes liées au développement de ce secteur :

- Création d'une filière « école de la mer » aux Tuamotu avec une annexe d'études et de recherches, dans le but de former les jeunes aux métiers liés directement à leur environnement ;

- Développement des filières aquacoles tels que :
 - Zones de réensemencement des bénitiers et développement d'une filière économique « Fermes d'élevage de poissons de lagon » pour le marché de Papeete et l'export afin de préserver la ressource naturelle (Tuamotu) ;
 - Le développement d'une filière « aquariophilie », avec des techniques de capture et de grossissement des larves respectueuses de l'environnement et de la ressource pouvant apporter une réelle plus-value (Tuamotu).
- Développement de filières agricoles :
 - avec comme préalable l'augmentation des surfaces cultivables au travers d'une redistribution plus efficace des terres domaniales non exploitées. La mise en place de commissions d'attribution délocalisées (Australes, Marquises, Iles sous le Vent) plus au fait des réalités locales est jugée impérative pour faciliter les procédures. A plus long terme, la réforme du régime foncier devra être entreprise.
 - favoriser une agriculture raisonnée au lieu de l'agriculture intensive jugée très polluante. Cette évolution est conditionnée par un accompagnement et un suivi technique de la part des techniciens de l'administration jugés insuffisants actuellement.
 - La distribution est considérée comme un obstacle pour le développement de l'agriculture et la mise en œuvre de circuits de commercialisation efficaces est prioritaire.
 - Améliorer la compétitivité de la filière (produits plus frais, délivrés plus vite à Tahiti, et stockage pour réaliser des économies d'échelle) en installant une chambre froide.

Favoriser l'embauche des jeunes diplômés de chaque archipel sur les postes vacants plutôt que de proposer à la mutation ces postes à des agents non originaires est également une demande récurrente.

2. Les spécificités de chaque archipel

2.1. LES ILES SOUS LE VENT

Une journée de débats a eu lieu le 28 août 2009 à Uturoa, sur l'île de Raiatea, animée par M. Joël Allain et Mme Merehau Anastas. Les thèmes abordés ont été les suivants :

- le transport
- le redéploiement du tourisme dans les îles
- les inégalités entre Tahiti et les autres îles
- l'économie et la culture
- l'environnement et le patrimoine culturel.

2.1.1. Le développement touristique

Constats

La concentration des investissements sur Tahiti et Bora Bora ne favorise pas le développement touristique des autres îles de l'archipel des Iles sous le Vent. Le nombrilisme tahitien de la formule « Tahiti et ses îles » déplaît fortement aux habitants des îles qui se sentent marginalisés. Il convient de rééquilibrer les activités touristiques.

Propositions

Etablir la liste des atouts et spécificités de chaque île et déterminer les activités sur lesquelles chacune d'elle peut asseoir, à son niveau, et de façon durable, son développement touristique.

Parmi les pistes citées : le nautisme à Taha'a et Raiatea du fait des lagons communs à ces deux îles, le tourisme vert à Taha'a, le tourisme historique et culturel à Raiatea avec le Marae de Taputapuatea, l'hôtellerie 2/3 étoiles sur Huahine, les particularités géographiques de Maupiti...

Les termes de tourisme bleu, tourisme vert, tourisme authentique, golf, scientifique... ont également été cités.

2.1.2 Les transports

Constats

Les habitants des Iles sous le Vent estiment avoir prouvé leur capacité à mettre en place des solutions locales fiables et appréciées des usagers (liaisons inter-Iles sous le Vent : Raiatea/Bora Bora/Maupiti et Raiatea/Taha'a).

Dans l'aérien en revanche, les habitants trouvent totalement injuste la péréquation des tarifs pratiqués par Air Tahiti qui se fait au détriment des usagers des Iles sous le Vent et au profit d'autres lignes déficitaires (Marquises, Tuamotu de l'est, Air Moorea, etc.).

Propositions

La libéralisation tant dans le maritime que dans l'aérien avec un cahier des charges identique est particulièrement affirmée.

2.1.3 La valorisation du secteur primaire

Constats

Les espaces pouvant être affectés à des activités agricoles sont importants aux Iles sous le Vent. La perle des lagons de Raiatea et de Taha'a est de très bonne qualité. L'espace lagunaire est relativement important. La population tire une bonne part de ses revenus (ou de son autosubsistance) des produits de la mer et de la terre.

L'absence d'activité industrielle et de services ne permet pas la création d'emplois salariés dans les secteurs secondaire et tertiaire : l'administration est, elle, jugée surdotée en personnel.

Il est donc indispensable de valoriser les productions et la transformation du secteur primaire.

Propositions

- Faire l'étude par île de toutes les filières de la production à la commercialisation pouvant être exploitées aux Iles sous le Vent.
- Pour l'agriculture : apporter de la valeur ajoutée à des productions qui devront être de qualité (label bio par exemple) ; organiser les circuits de commercialisation localement et à Tahiti.
- Pour la vanille : maîtriser les circuits de commercialisation d'un produit de qualité pour éviter la prise en otage par les intermédiaires.
- Pour la mer, poursuivre la perliculture en visant un créneau de « très haute qualité » et en s'assurant de la tenue des marchés dans le temps et de leur fidélité, contrepartie usuelle de la qualité. Tenter de créer des partenariats permettant la valorisation sur place des perles (montagne, joaillerie...).
- Réaliser des opérations pilotes en matière de fermes aquacoles sur la base d'études préalable des espèces à retenir pour leurs aptitudes à être élevées et leurs qualités culinaires et gustatives.
- Mettre en place à Tahiti un marché regroupant tous les produits agricoles des archipels afin de permettre aux agriculteurs îliens de mieux contrôler l'écoulement de leurs stocks.

2.1.4 La protection de l'environnement

Constats

La poussée de l'habitat (souvent en bord de mer avec remblais) réduit les espaces naturels et diminue le nombre de poissons des lagons. Les terrassements et l'érosion des sols contribuent à polluer les lagons et détruire les coraux.

Une telle situation n'est plus acceptable, il devient urgent de traiter ces questions de manière responsable.

Propositions

- Mettre en place une solution de type PGA systématiquement associée à un PGEM pour qu'un plan coordonné et cohérent d'occupation des espaces

(terrestres et maritimes) soit mis en œuvre dans l'intérêt de la totalité des citoyens. Ce plan, pour être facilement approprié par la population, doit être élaboré avec elle et s'inspirer des méthodes traditionnelles de jachère (rahui). Pour faciliter la communication et l'information qui seront cruciales pour son efficacité, une dénomination en langue tahitienne devra être privilégiée.

- S'agissant du problème des déchets ménagers et industriels, comme pour tous les projets à vocation communautaire, le choix d'un opérateur devra être soumis à une procédure d'appel d'offres ouvert.
- Faire appliquer les réglementations et les sanctions en vigueur ; doter le Pays d'une structure de contrôle et de veille environnementale.

2.1.5 Institutions et instabilité

Constats

L'instabilité politique chronique ne permet pas la mise en œuvre des stratégies économiques, sociales, culturelles et environnementales à long terme. Ce mode de gouvernance n'est pas raisonnable.

Faute de créativité, la solution du « copier-coller » des modèles franco-français rarement adaptés aux cas des îles conduit à de véritables impasses.

Propositions

Il est apparu important de remettre à plus de 15 années l'examen d'éventuelles modifications statutaires importantes et d'obtenir un moratoire politique sur ces questions pour concentrer les efforts sur la structuration de l'économie, la consolidation du pacte social, la préservation du patrimoine et la création culturelle, et la protection de notre environnement.

Un pacte politique établi sur ces bases, qui relèvent presque toutes de la compétence du Pays, est indispensable pour au moins les 15 années à venir. Sinon, le Pays devra porter la responsabilité des conséquences de la mise au second plan de ces préoccupations.

2.1.6 Education et emploi

Constats

Avec moins de 30 % d'une classe d'âge arrivant au baccalauréat et 40 % sortant du système scolaire à 16 ans sans aucun diplôme, les statistiques d'échec scolaire sont sans appel. Par ailleurs, les besoins d'emploi des Iles sous le Vent de niveau « Bac et plus » semblent peu nombreux. Il faudrait en conséquence mieux adapter la formation aux besoins.

Propositions

- *Maintenir le tronc commun obligatoire jusqu'à la 3^{ème};*
- *Valoriser les filières techniques et manuelles ;*
- *Créer un centre de formation aux métiers de la mer et aux métiers de l'agriculture ;*
- *Créer des activités de transformation des produits de l'agriculture et de la mer pour générer des emplois sur place.*

Les habitants des Iles sous le Vent ont également abordé la problématique de la cohésion sociale en relevant un certain nombre de situations qu'ils estiment être de graves manquements à la solidarité territoriale : les grandes disparités de salaires entre l'administration et le secteur privé (beaucoup plus précaire) ; les coûts de transport qui nuisent à la continuité territoriale, etc.

2.2. LES ILES TUAMOTU-GAMBIER

Les débats ont eu lieu à Rangiroa les journées du 1^{er} et 2 septembre 2009. Les deux délégués généraux ont animé des réunions sur les thèmes économiques et sociaux, et sur les thèmes environnement et culture.

Les habitants des Tuamotu considèrent que les principales ressources exploitées depuis longtemps sont issues de leurs îles (nacres, phosphates, installation du CEP, perle, etc.) et s'estiment particulièrement lésés dans le développement économique et la répartition des richesses qui ne profite qu'à Tahiti. La situation est similaire concernant les subsides du nucléaire : la capitalisation des ressources du nucléaire n'a pas eu lieu.

Les questions des déchets et de l'eau sont également une préoccupation majeure du quotidien des habitants des Tuamotu, qui souhaitent une réflexion de fond et des solutions urgente à ce problème, notamment pour le traitement des déchets et la collecte de l'eau.

2.2.1 Le désenclavement

Il fut un temps où le désenclavement était motivé par des raisons sanitaires. Aujourd'hui, ce désenclavement doit être économique et favoriser la cohésion des habitants. Les habitants des Tuamotu-Gambier partagent le sentiment général selon lequel la distance est un frein au développement des archipels et souhaitent eux aussi un allègement du coût du fret ainsi qu'une réelle concurrence dans la desserte maritime et aérienne.

Toutefois, ils préconisent des orientations supplémentaires qui leur sont particulières :

- La création d'un port et d'un aéroport international dans une des îles possédant une passe large et un lagon pouvant accueillir des porte-conteneurs afin de réduire les coûts des marchandises. Les atolls de Fakarava, du fait de sa position centrale dans l'archipel, et Hao, en raison de l'équipement existant, sont évoqués.
- L'aménagement d'une base de pêche sur l'atoll de Hao dans le cadre de la réhabilitation post-nucléaire de l'île.

2.2.2 L'emploi et le développement de filières marines et agricoles adaptées

Les habitants considèrent que les formations dispensées ne sont pas celles qui prépareront les enfants à se fixer dans leurs îles. Ils souhaitent que soit mise en œuvre une campagne de valorisation des métiers du secteur primaire, avec pour objectif de fixer les populations dans leurs îles. Celle-ci doit être accompagnée de mesures fortes liées au développement de ce secteur :

- La création d'une filière « école de la mer » aux Tuamotu avec une annexe d'études et de recherches, dans le but de former les jeunes aux métiers liés directement à leur environnement ;
- Le développement des filières aquacoles tels que :
 - Zones de réensemencement des bénitiers et développement d'une filière économique « Fermes d'élevage de poissons de lagon » pour le marché de Papeete et l'export afin de préserver la ressource naturelle ;
 - Le développement d'une filière « aquariophilie », avec des techniques de capture et de grossissement des larves respectueuses de l'environnement et de la ressource pouvant apporter une réelle plus-value.
- En parallèle, le renforcement du contrôle des zones de pêche.
- Le développement de filières agricoles : restructuration de la coprahculture ; unités de transformation des produits...

En amont, et afin de donner à leurs enfants l'envie et la possibilité de rester sur leurs îles en vivant des métiers de la mer, les habitants émettent les propositions suivantes :

- Mettre en œuvre des campagnes de valorisation des métiers du secteur primaire (dont les métiers de la mer) ;
- Créer un lycée aquacole avec une annexe d'études et de recherche ;
- Créer un lycée des métiers de la mer, axé par exemple sur les métiers perlicoles.

De façon générale, les habitants s'étonnent de la concentration à Tahiti des moyens de la recherche expérimentale en biologie marine et en aquaculture notamment, alors que Tahiti est un site selon eux impropre à l'expérimentation compte tenu de la pollution de ses eaux.

En ce qui concerne le tourisme, il est préconisé d'éviter le modèle de Bora Bora ou la concentration d'hôtels qui pose le problème de l'eau, de l'absence de produits culturels authentiques et de la faible participation de la population à l'activité.

2.2.3 La question culturelle et identitaire

Les habitants ont exprimé la volonté que soit reconnu le fait que les Tuamotu et les Gambier ne forment qu'un seul peuple. Ainsi, afin de renforcer les liens et de forger l'unité des Tuamotu-Gambier, ils suggèrent les propositions suivantes :

- *L'apprentissage obligatoire de la langue paumotu à tous les niveaux scolaires ;*
- *Préserver la dignité de Raro mata'i : que soient respectés sa culture, son peuple, son histoire, ses traditions et ses usages, et que soient valorisée la diversité de ses qualités et de ses productions. Que tous les moyens soient mis en œuvre pour valoriser ses gens et sa participation à l'effort de production du pays.*

Ils s'inquiètent également de la perte des savoir-faire traditionnels dans l'artisanat et craignent de ne pas bénéficier de l'arrivée du câble Honotua. A ce sujet, ils mettent en avant la solution d'une connexion WIMAX.

2.3 LES ILES MARQUISES

Les débats se sont tenus le 7 septembre 2009 à Taiohae sur l'île de Nuku Hiva en présence de M. Heremoana Maamaatuaiahutapu et de Mme Yolande Vernaudon. Les ateliers ont porté sur le développement durable, les institutions, la culture et l'après-CEP.

Les Marquisiens considèrent que la crise économique les touche de façon plus aggravée qu'à Tahiti, et cela pour 2 raisons :

- l'éloignement géographique par rapport au centre décisionnaire qu'est Tahiti ;
- le coût élevé des transports aériens, qui affecte le coût de la vie ; ils réclament la continuité territoriale sur tous les produits, afin de s'aligner sur le coût de la vie à Tahiti.

Outre les grandes préoccupations partagées par les Tahitiens et îliens, les Marquisiens se préoccupent également des équipements collectifs et des services publics industriels comme l'eau potable pour tous et un schéma directeur d'assainissement des communes.

2.3.1 Institutions, gouvernance et décentralisation

Les Marquisiens demandent davantage de transparence et d'efficacité. Ils revendiquent que soient mises en place les réformes suivantes :

- Réduire le nombre de représentants et de ministères ;
- Limiter le mandat des élus ;
- Lutter contre le clientélisme ;
- Valoriser les compétences techniques et supprimer la mainmise politique ;
- Contrôler l'action des pouvoirs publics : faire appel aux outils de contrôles tels que la Chambre Territoriale des Comptes, l'Inspection Générale de l'Administration... ;
- Instaurer plus de transparence, de concertation, dans l'attribution des subventions ;

- Contrôler et suivre les résultats des investissements et subventions ;
- Informer le public du fonctionnement des institutions, des dispositifs existants (droits et devoirs).

En ce qui concerne la décentralisation, ils suggèrent de scinder la Polynésie en zones administratives, financières et économiques, à l'instar du système de provinces de la Nouvelle-Calédonie :

- Obtenir des pouvoirs de gestion et des moyens décentralisés par exemple pour l'évaluation immobilière, l'affectation des terres domaniales, l'octroi CEPIA, etc.
- Qualifier les projets par des « quotas limites », par archipels, communes...

Par ailleurs, ils souhaitent un partenariat entre les communautés de communes et l'Europe, ainsi qu'un jumelage des communes des Marquises avec des communes de pays d'Europe.

Enfin, les Marquisiens demandent à avoir plus d'informations sur le montage de dossiers de demande d'aides, etc. Les procédures administratives et les possibilités offertes par différents fonds demeurent méconnues. Le besoin d'information sur les modalités d'utilisation du FED est particulièrement criant. Les Marquisiens souhaiteraient même la présence d'un représentant polynésien au sein des institutions européennes.

2.3.2 Le développement économique

Le développement économique des Marquises doit s'appuyer sur les ressources propres de l'archipel, et le schéma de développement proposé s'articule autour de 3 axes : des projets industriels à mettre en route pour ne plus rester au niveau artisanal, le développement du secteur primaire, et enfin, une libération des entraves à la concurrence et à l'initiative privée.

2.3.2.1 Développer des projets industriels de grande envergure

Ne plus rester au niveau artisanal semble être une préoccupation majeure. Pour cela, les Marquisiens émettent les propositions suivantes :

- Privilégier les produits manufacturés sur place, qui permettent la création d'emplois (transformation de poissons ; viande ; fruits...);
- Mettre en place une filière d'exploitation des produits et de distribution, en vue de l'exportation.

Pour cela il est nécessaire de mettre en œuvre des moyens significatifs :

- Au niveau matériel :
 - mettre en place des ateliers relais et des locaux ;
 - mettre en place un port de pêche (usine pour transformation) ;
 - créer un pôle de développement ;
 - créer une marina ;
 - construire une cale de halage ;
 - construire un port en eau profonde ;
 - construire un aéroport régional.
- Au niveau juridique (lois de pays, arrêtés, règlements) :
 - améliorer la réglementation en matière d'environnement ;
 - mettre en place un service des douanes et phytosanitaire, en vue de l'amélioration des contrôles phytosanitaires aériens et maritimes.

2.3.2.2. Développer le secteur primaire

- Agriculture :
 - Faire une étude de faisabilité sur l'implantation d'une usine de transformation du coprah aux Marquises ;

- Instaurer et mettre en place un programme de plantations (bois précieux ; régénération de cocoteraie), en lien avec les associations ou les coopératives ;
- Régénération de la cocoteraie : développer les débouchés en matière d'énergie, d'huiles alimentaires ;
- Mettre en place un plan de gestion agricole : délimiter les zones agricoles en fonction des types d'exploitation ;
- Mettre en place un label de qualité : moins de pesticides, agriculture raisonnée.
- Tendre vers l'autosuffisance alimentaire :
 - Organiser des campagnes de sensibilisation et d'informations autour des thèmes du retour à la terre et de la valorisation des produits locaux ;
 - Créer des microsociétés de production agricole ;
 - Encourager la création individuelle.
- Elevage :
 - Mettre en place des mesures d'accompagnement des éleveurs : aide aux clôtures, filière de distributions locales...
- Mer, pêche :
 - Mettre en place un port de pêche ;
 - Mettre en place un plan de contrôle des ressources maritimes (langoustes, chevrettes...) et un plan de gestion des ressources (« mamas » ; « toetoe », porcelaines...);
 - Accroître la surveillance maritime ;
 - Former aux métiers de la mer ;
 - Investir dans la conserverie de poissons.

Les Marquisiens souhaitent aussi promouvoir les préceptes du développement durable :

- Mettre en place un arsenal d'information, d'éducation, d'entretien et de répression (pollueurs / payeurs) ;
- Mutualiser les moyens des communes et des pouvoirs publics ;
- Mettre en valeur des modèles de développement durable : transports collectifs ; covoiturage ; pistes cyclables, piétonnes, cavalières ;
- Changer les comportements quotidiens, individuels et collectifs :
 - Multiplier les spots publicitaires à la télé, radio ;
 - Eduquer les enfants pour qu'ils éduquent les parents ;
 - Recycler les déchets (verre, aluminium) ;
 - Créer des micros-entreprises de recyclage ;
 - Economiser et apprendre à gérer les ressources naturelles.
- Réglementer la pêche et la vente des produits en mettant en place des quotas.

2.3.2.3. Encourager l'activité et les initiatives privées

Les propositions suivantes ont été émises :

- L'accompagnement solidaire des petites entreprises : ICRA, ...
- La mise en place de conditions permettant l'éclosion de la concurrence : les Marquisiens estiment que « la politique bloque la concurrence » et favorise de fait le maintien de situation de monopoles ;
- L'allègement des procédures administratives est une nécessité vitale pour encourager l'activité privée et créer un pôle de compétitivité : pour cela, il serait bénéfique d'instaurer un guichet unique ;
- L'exonération fiscale pendant les deux premières années qui suivent la création des entreprises ;

- La suppression des taxes indirectes ;
- La création d'associations ou entreprises financées par du microcrédit, indépendamment des banques.

2.3.3 Les transports

Dans le domaine des transports, pour les Marquisiens, il s'agit d'une part de procéder à un désenclavement au sein même des Marquises, et d'autre part, de résoudre d'urgence le manque d'hélicoptères qui empêche l'évacuation sanitaire par voie aérienne. Pour cela ils demandent :

- Une aide au fret pour les produits manufacturés ou agricoles à destination de Papeete ;
- Le développement des moyens de transport inter-iles ;
- La mise en place urgente de moyens de transport d'évacuation sanitaire (l'hélicoptère est une urgence en matière d'EVASAN) ;
- La mise en place de moyens de transport supplémentaires pendant la période de vacances scolaires et touristique ;
- La mise en place d'un service public de transport dans toutes les vallées (3ème goélette) ;
- La construction de routes de pénétration pour l'agriculture une fois les problèmes fonciers réglés.

2.3.4. Santé, éducation, social, logement

Les habitants recommandent les actions suivantes :

- Santé : la mise en place de tournées de spécialistes en vue d'une amélioration des conditions sanitaires dans les îles ;
- L'absence d'antenne CPS dans certaines îles freine la diffusion de l'information concernant les droits des habitants en matière de protection sociale ; il faudrait les aider dans leurs démarches vis-à-vis de la CPS ;

- *Education : l'implantation d'écoles dans les îles et dans chaque vallée habitée ;*
- *La mise en place de formations ambulantes pour faciliter les formations et examens ;*
- *Le développement d'aides financières aux études ;*
- *L'adéquation diplômes / création de filières / emplois en fonction des spécificités locales ;*
- *Inciter les jeunes à s'orienter vers les filières techniques (énergie ; hygiène ; sécurité ; environnement) ;*
- *Social : mettre en place davantage d'activités sportives, organiser des rencontres sportives inter-îles pour lutter contre l'oisiveté des jeunes ;*
- *Logement : empêcher les tarifs excessifs, aider les jeunes ménages à accéder à la propriété, créer des lotissements d'habitation.*

2.3.5 L'identité culturelle et le tourisme culturel

Les Marquisiens qui revendiquent une spécificité culturelle forte proposent les mesures suivantes :

- *L'apprentissage obligatoire de la langue marquisienne à tous les niveaux scolaires et son introduction dans les différents concours administratifs ;*
- *La reconnaissance du drapeau et de l'hymne marquisiens par les autorités de l'Etat ;*
- *La prise en compte dans les programmes scolaires des événements et personnages de l'histoire des Marquises ;*
- *Le renouveau des fêtes de juillet (« rare ») en faisant revivre les danses et les chants traditionnels ;*
- *Le recensement, le classement, la rénovation et l'entretien des sites du patrimoine marquisien, archéologiques et naturels (l'entretien pourrait être financé par des conventions avec les propriétaires des sites et/ou par*

une taxe de séjour communale acquittée par les touristes) ; le classement des Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO ;

- *La mise en place d'une commission des monuments naturels et des sites aux Marquises ;*
- *La protection d'objets anciens, des vestiges historiques, d'œuvres culturelles et artistiques, et d'œuvres musicales des auteurs compositeurs marquisiens ;*
- *La construction de petits musées et « fare » artisanaux dans chaque île ;*
- *La mise en place d'une structure de type EPIC qui serait chargée de préparer et organiser toutes les manifestations culturelles des îles Marquises : Matava'a ; Rare ; Mataiki i'uka... ;*
- *La différenciation de la période d'expo-vente des artisans marquisiens à Tahiti, de celle des artisans marquisiens des Marquises.*

2.3.6 Le fait nucléaire

La population des Marquises affirme que « le fonds de reconversion », puis la DGDE, ne leur a absolument pas profité. Leurs propositions rejoignent celles qui ont été évoquées dans le cadre de l'atelier 7 à Tahiti. Ils soulignent tout de même que des déchets nucléaires ont été abandonnés à Eiao et qu'il ne faut se concentrer uniquement sur les déchets immergés aux Tuamotu.

2.4 LES ILES AUSTRALES

Les réunions publiques se sont tenues le 21 août 2009 à Tubuai en présence de MM. Tamatoa Bambridge et Heremoana Maamaatuaiahutapu. Les 9 thèmes ci-dessous ont été abordés.

2.4.1 L'agriculture

L'atelier qui s'est consacré au secteur agricole a dégagé trois objectifs :

- permettre aux familles et leurs enfants de rester dans les îles Australes et d'éviter l'exode vers Papeete ;
- parvenir à une autosuffisance pour certains produits agricoles et réduire la dépendance vis-à-vis des exportations ;
- augmenter l'exportation des produits locaux.

Pour atteindre ces objectifs, des pistes d'actions dans divers domaines sont proposées.

En premier lieu, l'augmentation des surfaces cultivables est un souci pour des îles contraintes par la petitesse de l'espace terrestre ; une solution préconisée est de gagner en surface sur les zones marécageuses existantes et inexploitées en réalisant les assainissements nécessaires. Une fois assainies, ces zones peuvent être aménagées en parcelles agricoles pour des cultures vivrières (taro, tarua, manioc...). Les chemins de pénétration doivent être prévus dans les zones agricoles qui subissent des inondations.

En second lieu, les questions d'organisation des cultivateurs mettent en évidence d'une part la nécessité de la formation aux différentes techniques de culture pour améliorer les pratiques et d'autre part, le besoin d'aide de la part du Pays à la gestion des coopératives agricoles.

A cet effet, il est demandé qu'une seule coopérative dans chaque île réunisse les agriculteurs. La chambre d'agriculture dont les représentants sont élus par les agriculteurs pourrait être sollicitée pour mettre à disposition un gestionnaire pour ces coopératives agricoles, ou bien la commune en nommerait un.

En termes de soutien aux professionnels agricoles, des mesures comme l'allègement de la fiscalité, la détaxe du carburant et des pièces détachées des machines agricoles (comme les pêcheurs professionnels en bénéficient déjà), la prise en charge du fret, ou des mesures protectionnistes renforcées (loi de pays par exemple) vis-à-vis des importateurs grossistes sont mises en avant.

En vue de favoriser le développement des productions agricoles, le recours à une mécanisation plus perfectionnée est préconisé. De plus, d'autres ressources locales tels le pandanus et le bois précieux méritent d'être exploitées.

Dans une perspective de développement durable, un intérêt croissant pour les nouvelles techniques de culture plus respectueuses de l'environnement est noté, au point qu'il est demandé qu'une analyse de la composition des sols dans les îles soit menée afin de déterminer les types de cultures les plus appropriés à mettre en œuvre.

2.4.2 Le développement du tourisme

La réflexion est portée essentiellement sur l'activité touristique sur l'île de Tubuai.

L'offre en termes de structures et d'activités est examinée. Devant le vieillissement et la vétusté des pensions de famille et l'inadéquation entre les prix pratiqués et la qualité des prestations et des services, il convient qu'un cadre réglementaire plus strict de l'exploitation et de la maintenance des structures soit posé.

L'idée de l'hébergement des touristes chez l'habitant est suggérée, visant à faire connaître l'expérience des modes de vie et de la culture des îles Australes. Des enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle doivent être menées par chaque gérant de pension de famille, les guides touristiques et même par les habitants...

Les problématiques liées aux coûts des transports et des tarifs saisonniers sont évoquées dans une perspective de développement des flux touristiques vers les îles Australes.

On souhaite voir augmenter le nombre de bateaux de croisières notamment. En parallèle, les activités proposées aux touristes (plongée, activités nautiques, randonnée, découverte des sites culturels...) doivent être développées et améliorées.

La nécessité de promouvoir cette destination par tous les moyens modernes de communication (Internet, télévision...) est mise en évidence. Enfin la professionnalisation dans le secteur du tourisme est impérative par le biais de la formation continue des guides et la formation des jeunes qui souhaitent se lancer.

2.4.3 L'artisanat

Ce secteur souffre d'un déficit d'aides pour son développement alors que l'on reconnaît volontiers la créativité et les spécialités artisanales propres aux îles Australes.

On réclame par exemple davantage de mesures de protection sociale de l'artisan : l'instauration de la cotisation retraite, ou le retour du RPSMR qui a été supprimé.

Les besoins en matières premières (bois précieux, pandanus, cocotier...) de l'artisanat local est une préoccupation majeure. La production de ces matières premières dépend du développement de filières particulières qui se trouve confrontées aux problèmes d'accès au foncier. Par ailleurs, la lutte contre le parasite *brontispa longisissima* qui décime depuis longtemps les cocotiers aux îles Australes est primordiale, pour permettre de régénérer les cocoteraies.

Les systèmes de commercialisation et de valorisation des produits artisanaux doivent être améliorés. La mise en place de formations au métier d'artisan avec la création d'un centre de formation pour les artisans ou l'ouverture de structures telles les CJA ou les MFR, est une demande forte, en intégrant également des enseignements sur les techniques de commercialisation, la gestion administrative et comptable, les fonctions et tâches de gérance des associations...

L'organisation de la vente des produits artisanaux à Papeete est lourde et coûteuse pour les artisans. Des aides publiques sont réclamées pour assurer en partie la prise en charge des déplacements des professionnels et du transport des marchandises.

2.4.4 La promotion de la culture

Les participants conviennent d'une définition propre de leur patrimoine qui regrouperait les biens culturels et naturels, hérités du passé : marae, sites naturels (rivières, sources, montages, motus, petites passes), lieux de cérémonies traditionnels et de festivités...

L'objectif est de sensibiliser et d'inciter la population et les élus, à la conservation du patrimoine culturel et à la nécessité de sa diffusion et sa transmission aux générations futures. Le Pays, l'Etat, les communes doivent prendre part au développement culturel car ce patrimoine est considéré comme un facteur essentiel sur le plan économique et social.

Des pistes d'actions sont proposées pour valoriser et préserver ce patrimoine, comme :

- réaliser le recensement des biens existants, leurs noms, les légendes et les histoires, les sites. Des études et une cartographie doivent être mises en œuvre ;
- mener la restauration des biens ainsi recensés ;
- contribuer à la valorisation et la promotion de ce patrimoine auprès du public, des scolaires et des touristes. Pour ce faire, des idées sont mises en avant :
 - mettre en place des campagnes de sensibilisation pour la protection des biens culturels ;
 - soutenir et accompagner les projets de valorisation patrimoniale par les propriétaires privés ;
 - organiser des séminaires, des colloques et des journées pédagogiques ou récréatives par thème (accompagnés de chants traditionnels tarava ruau, de contes et légendes, orero, paripari...) ;
 - élaborer des plans d'études et des programmes pluriannuels de formation avec des porteurs de projets des secteurs culturel, touristique et éducatif ;
 - organiser des évènementiels tels que le Heiva ou le festival des îles Australes ;
- obtenir des financements pour la réalisation de ces projets.

Les acteurs qui doivent être mobilisés dans le développement de la culture vont des professionnels de ce secteur, aux décideurs politiques et des institutions en Polynésie, aux associations culturelles, aux représentants du secteur privé, aux professionnels du tourisme et aux enseignants.

2.4.5 L'éducation

Constats

Les coûts de transports des personnes et des matériels sont élevés. De ce fait, les échanges éducatifs inter-îles ou à l'étranger sont trop onéreux et lourds à organiser.

Le calendrier scolaire venant d'être modifié et adapté aux spécificités des îles Australes, les enfants de l'île de Rapa peuvent revenir chez eux deux fois pendant l'année scolaire comme les élèves des autres archipels.

Mais ces élèves de Rapa restent pénalisés en raison de leur dépendance vis-à-vis des bateaux, qui causent leur absence en classe pendant plus d'une semaine.

La vétusté des bâtiments scolaires notamment des collèges (datant de 1965) est également mise en cause. Les projets de rénovation du collège de Mataura à Tubuai sont restés en suspens depuis une dizaine d'années, en raison des problèmes financiers et de la crise politique de ces dernières années.

La restauration scolaire constitue une problématique car son fonctionnement est mis à mal par des problèmes de coûts des denrées alimentaires et des problèmes d'approvisionnement en frais (irrégularité et indisponibilité des quantités).

Le fonctionnement de l'internat, assuré en week-end également au collège de Mataura, subit par ailleurs les aléas budgétaires.

Propositions

Face à ces constats, des solutions supplémentaires à celles qui ont été communément proposées dans le domaine de l'éducation sont préconisées :

- adapter l'organisation de la formation continue des enseignants des îles éloignées compte-tenu du fait que les stages ne sont pas décentralisés et causent des absences prolongées et des problèmes de logement et de transport à Tahiti ;
- créer une bibliothèque-médiathèque communale mise à la disposition de tout public ;
- aménager des installations sportives proposant un large éventail d'activités physiques et de loisirs (sports nautiques notamment), en toute sécurité ;
- mettre en place un système de bourses majorées pour les étudiants issus de familles en difficultés.

En ce qui concerne la formation professionnelle, il est indispensable de maintenir une offre de formation pour les adultes avec la possibilité de préparation à des concours (brevet des collèges par exemple) ou dans le cadre d'une évolution de carrière, en faisant appel à des organismes tels le GREPFOC.

La mise en place de formations professionnelles délocalisées peut s'étendre à plusieurs catégories professionnelles : préparation aux examens de permis de bateau, mise à niveau des connaissances et des pratiques des professionnels, formation aux métiers de l'artisanat, accompagnement personnalisé dans le montage des projets professionnels...

Une vraie politique de formation des habitants volontaires des îles Australes est réclamée avec la collaboration du Pays (services de l'éducation, de la formation et de l'emploi, des affaires sociales) et des communes.

A Raivavae, d'ailleurs, des stages sur l'artisanat ont eu lieu en partenariat avec le SEFI, le GREPFOC et le GOD.

Le développement de chantiers sur l'île doit être encouragé avec la formation au CETAD (en maçonnerie par exemple). Enfin, la mise en place d'un BEPA au CETAD de Tubuai, projet initié depuis 3 ans, doit être achevée.

2.4.6 La jeunesse et les activités sportives

Les orientations proposées pour occuper et prendre en charge la jeunesse dans les îles sont les suivantes :

- chercher un accès toujours plus large à toutes formes de pratiques d'activités sportives ou de jeunesse et ceci quel qu'en soit le public (jeunes, femmes, handicapés...);
- soutenir des grands événements sportifs et de jeunesse dont l'impact au plan de la participation du public et des retombées touristiques est avéré ;
- créer des synergies interministérielles entre le domaine du sport et de la santé ; l'action relais des associations sera aussi déterminante ;
- Créer et financer le fonctionnement d'écoles de sport à destination de jeunes enfants en partenariat avec les communes, l'Etat et les ministères ; la prise en charge du montant de la licence pour les enfants inscrits dans un club pourrait aussi constituer une aide intéressante ;
- Revenir à la licence omnisport pour les îles, l'objectif ultime étant la gratuité, pour permettre d'amener de nouveaux enfants vers une pratique sportive organisée et encadrée par des animateurs compétents ;
- Rénover les installations sportives de chaque île et prévoir une dotation d'entretien tous les ans ;
- Mettre en place des plateaux polyvalents adaptés à plusieurs sports collectifs avec un éclairage solaire ;
- Favoriser l'implication des professeurs et enseignants auprès des jeunes, en dehors des horaires scolaires, notamment dans l'animation de clubs ;
- Pour renouveler l'image touristique des Australes, mettre en place une randonnée pédestre, un raid sur l'ensemble des îles hautes (Tubuai, Rurutu, Raivavae) ;

- Monter une structure nautique à Tubuai, au vu de la saturation des marinas à Tahiti, Moorea et Raiatea. ;
- Utiliser après mise en conformité les établissements scolaires des îles pour en faire les lieux d'accueil des centres de vacances et des stages de formation ;
- Etudier la mise en place d'un terrain de golf dans la zone des marécages ; cela attirerait les touristes et développerait les pensions de famille. Avec 5 terrains de golf au total, la Polynésie pourrait devenir le lieu de tournois internationaux.

2.4.7 La santé

Les habitants notent une nette augmentation du nombre des cas de pathologies chroniques sur l'ensemble des îles Australes, ce qui occasionne une forte augmentation des dépenses de santé ; la santé devient un réel problème économique. Ils proposent un ensemble de mesures présentées ci-dessous.

Les évacuations sanitaires

- Réduire le nombre d'EVASAN en multipliant les missions de médecins spécialistes assurant des consultations avancées dans le cadre du dispensaire. A l'heure actuelle, les médecins effectuent des séjours trop courts pour assurer la totalité des consultations potentielles ;
- Recruter davantage de spécialistes dans le réseau inter-îles ;
- Sanctionner les abus : certains patients bénéficiant d'EVASAN restent à Tahiti une semaine ou deux sans se rendre à leurs consultations ;
- Informatiser les dossiers médicaux ;
- Mettre à la disposition de l'association A TAUTURU IANA qui accueille les évacués sanitaires ne bénéficiant pas d'une couverture sociale à la CPS un deuxième local ;

- Exiger des personnes qui ne travaillent pas une participation, même minime, pour que les personnes actives qui cotisent ne se sentent pas trop lésées.

L'éducation à la santé

- Réorienter la prévention sur l'éducation sanitaire des enfants, plus ouverts à un changement de comportement ;
- Imposer une surtaxe territoriale sur les produits tels que : boissons alcoolisées, tabac, sodas gazeux... et appliquer le tarif PPN pour les produits locaux et l'eau.

L'alimentation

- Organiser des appels d'offres auprès des agriculteurs afin qu'ils fournissent leurs surplus de production à des prix préférentiels aux cantines scolaires.

Santé publique

- Envisager des mesures de stérilisation des animaux sauvages pouvant transmettre des maladies (ex : chiens errants) pour limiter la transmission de ces fléaux ; un partenariat entre vétérinaires, SPA nationale et le Territoire pourrait permettre de récolter des fonds à cet effet ;
- Organiser un système de ramassage des déchets et mettre en place un centre d'enfouissement technique pour remplacer la décharge actuelle ;
- Contrôler tous les travaux dans le lagon qui risquent de polluer et de diffuser des maladies.

En outre, les habitants réclament que soient augmentés les quotas de l'école d'infirmière et les quotas d'élèves médecins à l'université.

En conclusion, les habitants souhaitent développer un sentiment de responsabilisation des individus et un esprit communautaire plutôt que de l'assistanat. Assistanat et solidarité ne sont pas synonymes.

2.4.8 L'emploi

L'emploi reste une préoccupation première de la population sur l'île. L'administration (le service de l'équipement, le SDR, la direction de la santé l'éducation, la Poste et l'aéroport de Tubuai) ne réserve des postes qu'à certaines élites.

Pour que l'initiative privée et la création des entreprises génératrices d'emplois se développent, les habitants réclament :

- des formations sur la création d'entreprise, la comptabilité ;
- des formations sur les activités innovantes et durables, en plus des formations dans les secteurs traditionnels (élevage, pêche, agriculture, bâtiment) ;
- des formations dans le domaine des produits transformés : transformation des matières organiques en terreaux, des légumes (manioc en amidon), des cailloux pour la fabrication de graviers, du bois pour la construction, des poissons en filets ou darnes, des fruits en jus, etc.
- une aide aux entrepreneurs emprunteurs sous forme prêts bonifiés.

2.4.9 L'environnement

Les habitants souhaitent que :

- soit mise en œuvre une politique de prévention, de réduction et de suppression des pollutions liées aux activités économiques et humaines ; et que les programmes de recherche et de protection soient suivis et contrôlés ;
- soient mises en place des lois de pays pour les infractions et des contraventions pour les activités économiques et humaines nuisibles à l'environnement ;
- soient réalisées des études de qualité sur le lagon (température, salinité) et qu'une réflexion sur l'agriculture, l'élevage et le fret soit menée.

Pour cela, il faut mettre en place une surveillance active du milieu, recenser la faune et la flore pour mieux la préserver, élaborer une cartographie environnementale, une publication de l'état environnemental, codifier le droit de l'environnement, sensibiliser par des campagnes d'information, s'attaquer à la question de l'assainissement et du traitement des déchets.

Parallèlement, l'île de Tubuai souhaite être un site pilote pour le développement de l'énergie solaire et éolienne. Ses habitants souhaitent aussi que le Pays facilite l'acquisition et l'installation des équipements de l'énergie solaire pour les ménages modestes.